

# Fiche d'inscription 2023/2024

## Cantine / Garderie / Aide aux devoirs

Les informations renseignées sur le présent formulaire seront enregistrées et conservées pour traitement par les services municipaux (administration, périscolaire et école) durant un an. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Ecole fréquentée :  Jean Moulin  Maternelle Classe : \_\_\_\_\_  
 Jean Jaurès  Élémentaire

### N°1 ENFANT

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Sexe :  F  M

Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Age : \_\_\_\_ ans

Lieu de naissance : \_\_\_\_\_ Département : \_\_\_\_\_

N° de sécurité sociale auquel l'enfant est rattaché : \_\_\_\_\_ (facultatif, en cas d'hospitalisation)

### N°2 RESPONSABLE 1

Divorcé(e) En cas de divorce, merci de joindre l'attestation de jugement précisant la garde et une attestation sur l'honneur.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Nom de naissance : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Département : \_\_\_\_\_

Adresse complète :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

 \_\_\_\_\_

 \_\_\_\_\_ (obligatoire)

Adresse e-mail (Obligatoire pour recevoir les documents via le portail famille)

\_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

 Professionnel \_\_\_\_\_

 Professionnel \_\_\_\_\_

### RESPONSABLE 2

Divorcé(e) En cas de divorce, merci de joindre l'attestation de jugement précisant la garde et une attestation sur l'honneur.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Nom de naissance : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Département : \_\_\_\_\_

Adresse complète :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

 \_\_\_\_\_

 \_\_\_\_\_ (obligatoire)

Adresse e-mail (Obligatoire pour recevoir les documents via le portail famille)

\_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

 Professionnel \_\_\_\_\_

 Professionnel \_\_\_\_\_

### N°3 DOCUMENTS A FOURNIR

Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, téléphone, eau, attestation d'hébergement...)

**N°4****PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE**

Noms	Téléphone fixe	Téléphone mobile	Lien de parenté

**N°5****CANTINE**

Date de début de fréquentation de la cantine : \_\_\_\_\_

Rythme de fréquentation :  Toutes les semaines  1 semaine sur 2Jours fréquentés :  Lundi  Mardi  Jeudi  VendrediVotre enfant mange-t-il de la viande ?  Oui  Non (votre enfant aura un repas sans viande)Votre enfant mange-t-il du porc ?  Oui  Non (votre enfant aura un repas sans porc)Votre enfant a-t-il des allergies alimentaires ?  Oui  Non

Si oui, laquelle ? \_\_\_\_\_ (PAI OBLIGATOIRE à joindre à ce dossier)

## Tarifs

Prix pour les Vulpilliens : 3,80 €

Prix pour les extérieurs : 6,40 €

Prix pour les enfants ayant un PAI (sans repas) : 0.70€

**N°6****GARDERIE**

Date de début de fréquentation : \_\_\_\_\_

Rythme de fréquentation :  Toutes les semaines  1 semaine sur 2

Mettre une croix dans les cases correspondantes à votre choix

Jour de fréquentation	Garderie payante* 7h30 à 8h30	Garderie payante* 16h30 à 17h30	Garderie payante* 17h30 à 18h30	L'enfant part seul ? Oui / Non	Autre personne autorisée à récupérer l'enfant (Ajoutez le numéro de téléphone)
Lundi					
Mardi					
Jeudi					
Vendredi					

\* Garderie payante : 0,50 € par enfant et par heure (toute heure commencée sera due), toute inscription entraîne une facturation même en cas d'absence.

**N°7****AIDE AUX DEVOIRS**Votre enfant participe-t-il à l'aide aux devoirs de 16h30 à 17h30 ?  Oui  Non (Tarif : 1€/heure)

Mettre une croix dans les cases correspondantes à votre choix

Jours de fréquentation	Oui	Non
Lundi		
Mardi		
Jeudi		

L'aide aux devoirs débutera à partir du

18/09/2023

**N°8**

Je soussigné \_\_\_\_\_, atteste avoir pris connaissance des règlements intérieurs (consultables sur le portail famille et sur le site officiel de la Mairie) et accepte leurs contenus.

Fait à La Verpillière, le \_\_\_\_\_

Signature :

## Fiche sanitaire 2023/2024

Ecole fréquentée :  Jean Moulin  Maternelle Classe : \_\_\_\_\_  
 Jean Jaurès  Élémentaire

### ENFANT

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Sexe :  F  M

Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Age : \_\_\_\_ ans

Lieu de naissance : \_\_\_\_\_ Département : \_\_\_\_\_

Responsable 1 : Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_ tel : \_\_\_\_\_

Responsable 2 : Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_ tel : \_\_\_\_\_

### VACCINATION

Vaccins obligatoires	Date dernier rappel	Vaccins obligatoires	Date dernier rappel
Diphtérie		Rubéole-Oreillons Rougeole	
Tétanos		Coqueluche	
DT polio ou tétracoq		Hépatite B	
Méningocoque C		Infections invasives pneumocoque	
Haemophilus influenzae B		BCG	

Si votre enfant n'a pas tous les vaccins, joindre un certificat médical de contre-indication.

### RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

Rubéole	Varicelle	Angine	Scarlatine	Coqueluche
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				
Otite	Rougeole	Oreillons	Rhumatisme articulaire aigu	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				

Allergies : Asthme :  Oui  Non Alimentaire :  Oui  Non Médicamenteuse :  Oui  Non

Autres : \_\_\_\_\_

Précisez la cause de l'allergie et de la conduite à tenir (si automédication le signaler) :

Le PAI est à demander par les parents auprès de la directrice de l'école. Il doit être contresigné obligatoirement par le Maire pour accueillir l'enfant sur les temps périscolaires. Les dossiers seront ensuite étudiés en commission et une réponse sera rendue à la famille au plus vite. Dans l'attente de cette réponse, l'enfant ne pourra être accueilli sur les temps périscolaires (cantine, garderie)

Je soussigné, \_\_\_\_\_, responsable de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche, et autorise le responsable du service à prendre si besoin, toutes mesures nécessaires pour l'état de santé de l'enfant.

Date : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature :



Je soussigné,

Responsable 1

Responsable 2

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Lien de parenté :

Lien de parenté :

Demeurant à :

Demeurant à :

Déclare être le / les responsable(s) légale / légaux et autorise(nt) par la présente la mairie de la ville de La Verpillière (38 290) à diffuser la / les photographie(s) ou la/ les vidéo(s) suivante(s), sur laquelle / lesquelles la / les enfants mineur(s) suivant figure(nt).

Enfant 1

Enfant 2

Enfant 3

*Nom :*

*Nom :*

*Nom :*

*Prénom :*

*Prénom :*

*Prénom :*

*Date de naissance :*

*Date de naissance :*

*Date de naissance :*

*Demeurant à :*

*Demeurant à :*

*Demeurant à :*

Contexte de prise de vue : Sorties, Manifestations, Activités

Support de publication : Bulletin municipal, Site internet, Newsletter, Dauphiné Libéré, Page Facebook.

Valable pour une durée de : Un an scolaire (Du 1<sup>er</sup> Septembre 2023 au 05 Juillet 2024)

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, **j'autorise la mairie de la ville de** La Verpillière (38 290) à fixer, reproduire et communiquer au public la / les photographie(s) /ou la / les vidéo(s) prise(s) dans le cadre de la présente.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, **je n'autorise pas la mairie de la ville de** La Verpillière (38 290) à fixer, reproduire et communiquer au public la / les photographie(s) /ou la / les vidéo(s) prise(s) dans le cadre de la présente.

La présente autorisation est personnelle et incessible, et ne s'applique qu'au support explicitement mentionné et pourra être révoquée à tout moment en faisant la demande à la mairie de la ville de La Verpillière (38 290) par courrier à l'adresse de l'Hôtel de Ville, Place du Docteur Ogier, La Verpillière, 38 290 ou par e-mail à l'adresse juridique@laverpilliere.fr.

Fait à :

Signature(s)

Le :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la mairie de la ville de La Verpillière (38 290) pour s'assurer du respect du règlement général de la protection des données. Les données sont conservées durant toute l'année scolaire et sont traitées par les services municipaux de la commune.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en contactant la Mairie, conformément à la loi « Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, modifiée depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2019. »



Ville de  
La Verpillière

# ***Règlement intérieur de l'accueil périscolaire***

## ***Groupes scolaires Jean Moulin et Jean Jaurès***

***Règlement consultable sur ce lien***

<https://monserviceenfancelaverpilliere.ciril.net/documents>

**Coupon réponse à retourner obligatoirement**  
**Avant la rentrée scolaire 2023-2024 (au Centre social)**

Je soussigné(e) Madame et/ou Monsieur, .....

Parents de / représentant légal de .....

Scolarisé(e) en classe de .....

école Jean Moulin

Classe : .....

école Jean Jaurès

Certifie(nt) avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'accueil périscolaire et en accepte(nt) les clauses.

Lu et approuvé

Le : ...../...../.....

Signature du responsable 1 :

Signature du responsable 2 :